LE COIN DE LA COORDO...

N°2 (novembre 2016)

Travailler ensemble...

EPS : Les professeurs d'EPS du collège proposent aux classes de CM2 de participer au CROSS organisé par le collège au mois de mai. Cela pourrait se présenter sous la forme d'un parcours santé durant lequel les élèves se confronteraient à différents ateliers (alimentation, sommeil, danse, …).
Il pourrait également s'agir d'organiser des activités communes (VTT ou autres) sur le temps de la semaine décloisonnée du collège donc au mois de juillet.
Enfin, 3ème proposition : organiser des sorties dans le cadre de l'USEP entre des CM2 et des 6èmes le mercredi après-midi.

ULIS : les classes d'ULIS collège et ULIS école travaillent conjointement à la création d'un conte. Ce conte pourrait être numérisé pour être partagé avec le plus grand nombre.

TECHNO : les professeurs du collège proposent d'utiliser le logiciel SCRATCH pour faire de la programmation en CM2 et 6ème. En fin d'année, les programmes créés par les élèves seraient injectés dans les robots afin de les tester. Le collège Vinci est en possession des petits robots et la classe de CM2 concernée doit être équipée du numérique.

ARTS PLASTIQUES : une exposition conjointe entre le collège Vinci et le lycée Condorcet pourrait également être visible par des classes de primaire au cours de l'année.

MUSIQUE : le projet commun de la préparation d'un chant interprété lors de la cérémonie CM2/6ème est reconduit. Peut-être pourrait-on y associer tous les CM2 du REP ?

CONTACT

Par mail :
charlotte.thiriat@ac-besancon.fr
charlotte.thiriat@enteduc.fr (collège VINCI)
Par téléphone :
03.84.21.19.48

Partager des pratiques...

Le besoin de se rencontrer et de partager des pratiques se fait de plus en plus sentir depuis la création du nouveau cycle 3.
Pour cela, les professeurs pourraient se rendre dans les classes des collègues du cycle afin d'observer le fonctionnement et le déroulement d'une séance de classe.
Différentes possibilités d'organisation ont été évoquées :

- se rendre dans les classes en dehors de ces heures de classe : de 16h à 17h pour les PE et en fonction de leur emploi du temps pour les professeurs,
- faire des demandes de remplacement pour ces créneaux si cela est possible,
- utiliser la présence de la coordonnatrice REP pour prendre en charge la classe sur ce créneau.

ATTENTION, ces organisations nécessitent un accord préalable de l'inspection et ne sont pour l'instant que des propositions.

Nouveau dispositif PRE...

Les demandes PRE ne passent plus forcément par l'infirmière scolaire.
La famille, l'enseignant ou autre personnel de l'école, l'infirmière, le directeur d'un centre socio-culturel, le travailleur social, … peuvent tous faire une demande de prise en charge PRE directement auprès de la mairie.
Agathe FORNEVILLE : aforneville@mairie-belfort.fr